

Courriers aux élu·es

Chute des crédits vers la formation professionnelle : un risque de démantèlement d'un tissu associatif impliqué sur la Lutte contre l'illettrisme et l'accès aux savoirs de base.

La coordination associative CORAPLIS regroupe 37 associations impliquées localement sur le territoire picto-charentais pour l'accompagnement en proximité de toute personne souhaitant apprendre ou ré-apprendre les savoirs de base.

En signant une charte commune, nous nous sommes engagées à défendre :

- L'accès aux savoirs et le droit à la formation de tous, sans discrimination ;
- La souplesse des modalités d'accueil (rythmes, périodes, durées), la diversité des méthodes pédagogiques et la complémentarité des intervenants salariés et bénévoles ;
- Un accueil et un accompagnement individualisés, une approche globale de la personne, quels que soient sa démarche et ses objectifs ;
- La proximité, la permanence et la professionnalisation de nos actions.

En partenariat permanent avec les institutions et collectivités publiques, nous participons quotidiennement au développement de politiques de Lutte contre l'Illettrisme et de Formation Linguistique. En accord avec celles-ci nous facilitons la mise en œuvre de dispositifs pour qu'elles bénéficient au plus près et au plus grand nombre de personnes en difficultés avec les savoirs de base.

Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pilote la politique de formation professionnelle pour l'ensemble des habitant·es de son territoire. C'est dans ce cadre notamment que ses élu·es ont choisi de développer et soutenir des actions de formation, d'accompagnement, de professionnalisation et de mise en réseau favorisant la lutte contre l'illettrisme et l'accès aux savoirs de base.

Cet été, l'État a informé les conseils régionaux qu'il supprimerait une large part de son soutien financier aux politiques régionales de formation professionnelle à compter de 2027 (*déjà -56% des financements alloués aux Plans Régionaux d'Investissement dans les Compétences-PRIC en 2026*). Pour la Nouvelle Aquitaine, ce sont plusieurs dizaines de millions d'euros en moins contraignant ses élu·es à supprimer un grand nombre de sessions de formation. Des arbitrages encore à venir pourraient aussi contrarier la mise en œuvre de politiques prioritaires régionales jusqu'ici ancrées dans la politique régionale.

Parmi ces priorités figurent la lutte contre l'illettrisme et l'accès aux savoirs de base.

→ Par ce courrier, nous dénonçons une stratégie financière brutale qui met en danger le soutien à l'apprentissage et le ré-apprentissage des compétences de base pour des milliers de personnes sur notre territoire. Nous dénonçons de la même manière le risque de démantèlement de tout un réseau d'actions, d'organismes de formation et d'associations déjà fortement affaiblies par des années de précarisation du secteur associatif de service public. Dans ce cadre, nous souscrivons et relayons les mobilisations et communiqués récents de l'[Uniopss](#) et ceux conjoints du [Synofdes et des UROF](#).

→ Par ce courrier, nous souhaitons aussi apporter notre soutien au Conseil Régional Nouvelle Aquitaine dans sa démarche de construction collective d'une redéfinition d'une politique de formation professionnelle au service des plus en difficulté avec les savoirs de base.

Nous vous partageons ainsi les priorités qui nous semblent essentielles au maintien d'une action collective de lutte contre l'illettrisme et d'accès aux savoirs.

- Gel des suppressions de permanences HSP Socle et redéfinition du maillage territorial en concertation avec les partenaires locaux (délégué-es territoriaux, prescripteurs, structures partenaires)
- Assouplissement des règles de consommation des permanences de formation au bénéfice des lieux et actions présentant de fortes demandes des publics les plus en difficulté et tout particulièrement en situation d'illettrisme.
- Possibilité de maintenir des permanences en ruralité en s'appuyant sur le tissu associatif local
- Retour à un régime d'entrées/sorties permanentes notamment et réouvrant le service d'auto-prescription proposé par le site CMaFormation pour le dispositif HSP Socle
- Maintenir le soutien aux actions collectives portées par des réseaux associatifs locaux pour permettre la mobilisation et le repérage permanents des publics en situation d'illettrisme ; premières marches nécessaires pour accéder aux parcours de formation
- Conforter le CRIA Nouvelle Aquitaine dans son rôle de professionnalisation et de mise en réseau des acteur·rices de la Lutte contre l'illettrisme et de la formation linguistique.

Restant à votre disposition à la faveur d'un entretien constructif au bénéfice des usagers.

Au nom des associations adhérentes à la Coordination,
Les membres du Conseil d'administration du CORAPLIS,
Jocelyne CONSTANTIN, présidente

